



SASU LODY au capital de 8 000 €
SIRET 478 943 145 000 19
15 Rue du Général de Gaulle MARIGOT 97150 ST MARTIN
CPI 9781 2016 000 007 175
ASSURANCES SOCAF ET SAA ADHERENT 23951
Garantie Transaction 110 000 €
Garantie Gestion 150 000 €

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Honoraires de négociation à la charge du vendeur (sauf convention contraire) portant sur la vente d'immeubles à usage d'habitation ou commercial, terrains à bâtir, garages. **Tranches non cumulatives** : l'application des honoraires prévues pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

JUSQU'A 99 999 €	10 % TTC
DE 100 000 € A 499 999 €	8 % TTC
DE 500 000 € A 699 999 €	6 % TTC
DE 700 000 € A 999 999 €	5 % TTC
A PARTIR DE 1 000 000 €	4 % TTC

AVIS DE VALEUR - GRATUIT SI PRISE DE MANDAT (charge demandeur) 250 € TTC

DELEGATION DE MANDAT : HONORAIRES DE L'AGENCE TITULAIRE DU MANDAT

Honoraires de mandat de recherche à la charge de l'acquéreur : mêmes modalités que les pourcentages ci-dessus

BAREMES DES HONORAIRES DE GERANCE

HONORAIRES A LA CHARGE DU MANDANT

Gestion mensuelle courante	8,32 % TTC des loyers encaissés
Assurance Garantie Loyers Impayés	2,80% TTC du montant du loyer
Aide à la déclaration annuelle de revenus	40 € TTC
Aide à la déclaration annuelle du Droit au Bail	40 € TTC
Représentation aux assemblées générales de copropriété	à la vacation
Gestion de sinistre type ouragan, catastrophe naturelle	à la vacation

HONORAIRES DE VACATION

Vacation horaire	80 € TTC / heure
------------------	------------------

BAREMES DES HONORAIRES DE LOCATION

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989 ET DE DROIT COMMUN HABITATION PRINCIPALE EN VIDE, MEUBLE OU MIXTE

HONORAIRES PART LOCATAIRE

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC par m2 de surface habitable
Etat des lieux	3 € TTC par m2 de surface habitable

HONORAIRES PART PROPRIETAIRE

Entremise et négociation	OFFERT
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC par m2 de surface habitable
Etat des lieux	3 € TTC par m2 de surface habitable

* La part payée par le locataire ne peut pas dépasser celle du propriétaire.

** Ces honoraires sont dus à la signature du bail à l'exception des frais d'état des lieux qui sont exigibles le jour de sa réalisation.

LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES PARTAGES PAR MOITIE PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE

Visite, constitution dossier, rédaction du bail et état des lieux	15 % TTC DU LOYER ANNUEL
---	--------------------------

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

VIVONS MIEUX ENSEMBLE : 1 IMPASSE DE BEAUREGARD 54000 NANCY Tel 06 61 18 50 97 www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr

Honoraires TTC : Taxe Générale sur le Chiffre d'Affaires (TGCA) 4 %
Barèmes en vigueur Octobre 2023